

Numéro de contrat : BTA

Attestation sur l'honneur de l'installateur du système photovoltaïque (installation Inférieure à 100 kWc)

Je soussigné(e)

[nom de l'installateur, de l'entreprise installatrice et adresse de son siège social]

atteste sur l'honneur, en qualité d'installateur du système photovoltaïque objet du présent Contrat d'achat, qu'en date d'achèvement :

- Les ouvrages exécutés pour incorporer l'installation photovoltaïque dans le bâtiment ont été conçus et réalisés de manière à satisfaire l'ensemble des exigences auxquelles ils sont soumis, notamment les règles de conception et de réalisation visées par les normes, des règles professionnelles ou des évaluations techniques (traitant du produit, du dimensionnement de l'ouvrage et de l'exécution des travaux) produites dans le cadre d'une procédure collégiale d'évaluation, ou toutes autres règles équivalentes d'autres pays membres de l'Espace économique européen ;
- Je dispose d'une qualification ou d'une certification professionnelle pour la réalisation d'installations photovoltaïques qui corresponde au type d'installation réalisée et à la taille du chantier ;
- avoir installé des matériels de caractéristiques suivantes :
 - ◆ *Panneaux :*
 - *Marque :*
 - *Référence :*
 - *Nom du fabricant :*
 - ◆ *Connectique (si différent)*
 - *Marque :*
 - *Référence :*
 - *Nom du fabricant :*
 - ◆ *Boîtier (si différent) :*
 - *Marque :*
 - *Référence :*
 - *Nom du fabricant :*
- Si le producteur demande à bénéficier de la prime à l'intégration paysagère, l'installation respecte bien les critères d'intégration paysagère mentionnés à l'annexe 2 de l'Arrêté du 6 octobre 2021;

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'expose la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et, notamment, de l'article 441-7 premièrement du code pénal, aux termes duquel « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.

Fait à..... (nom, qualité, signature et cachet de l'installateur)

Le

Cette attestation est à **remplir dès achèvement de l'installation** et à envoyer à EDF OA **avec votre contrat signé**. A mise à disposition de votre contrat sur l'espace producteur sur le site <https://www.edf-oa.fr>, vous recevrez un courriel vous précisant les modalités d'envoi de ces documents.